

Vivre à Gesves.... aussi pour son cadre de vie !

A Gesves, l'avenir de l'environnement est mis en perspective grâce, notamment, à l'outil PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). La préservation de notre cadre de vie, d'un pays verdoyant, est également l'objectif que nous poursuivons au travers d'un certain nombre de collaborations fructueuses, notamment avec l'Asbl Contrat de rivière Haute-Meuse, le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des tiges et chavées et le Cercle Horticole Gesvois, pour ne citer qu'eux.

Au détour d'une promenade ou à la sortie d'un lacet de la Chaussée de Gramptinne, vous aurez vite compris qu'une des caractéristiques principales de notre territoire est l'envergure de son réseau hydrographique avec la rivière du Samson comme épine dorsale de nos villages.

L'importance du Samson est encore soulignée par le classement de la zone « Bassin du Samson » en Natura 2000 avec tous les objectifs de préservation de la faune, de la flore et des habitats qui sont spécifiques à notre territoire.

D'ailleurs, dans l'optique d'une meilleure gestion de nos trésors hydrographiques, notre commune fait partie de l'Asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse. Au sein de celle-ci, de nombreux partenaires, dont Gesves, interagissent pour mieux gérer les cours d'eau, éviter les pollutions directes et indirectes, sensibiliser la population à l'assainissement des eaux usées, au tri des déchets, mener des actions pédagogiques en ateliers, en classes, en sorties de terrain, telle l'installation d'un aquarium pédagogique pour l'élevage de tacons de saumon à l'Ecole communale de l'Envol au premier trimestre 2012.

Avec le GAL Pays des tiges et chavées et avec le PCDN également, des mares ont pu être créées (dans le Bois de Gesves entre autres), d'autres ont pu être remises en lumière (Inzéfond, plaine de Sorée). Des subsides régionaux ont par ailleurs permis au Service technique Environnement & Propreté de réaménager les étangs situés près de l'Ecole d'équitation et en contrebas des bâtiments communaux de la Pichelotte.

Si vous aimez vous promener près de chez vous, dans un cadre calme et préservé, Gesves vous comblera par ses nombreuses promenades balisées. Régulièrement entretenues par notre Service technique Environnement & Propreté, elles sont agréables à parcourir, entre paysages ouverts et boisés, permettant de découvrir un patrimoine riche de châteaux et vieilles fermes, chapelles et arbres remarquables. Les partenaires du PCDN, au sein de son « groupe sentier », aident à l'entretien de ces liaisons rurales en les parcourant régulièrement et en remontant de l'information à propos de leur état.

D'autres structures, et notamment le GAL Pays des tiges et chavées, et le Syndicat d'initiative, développent ou proposent également des balades de découverte de la nature à Gesves.

Gesves est aussi une terre d'accueil privilégiée pour certaines espèces animales et végétales... Ainsi, les pollinisateurs ont une place prépondérante dans nos actions de sensibilisation, en lien avec le Plan Maya auquel la Commune adhère depuis 2011. Grâce au projet Biodi'bab 2, les abords de l'Ecole de l'Envol abriteront d'ailleurs bientôt un « sentier du pollinisateur » qui sera un merveilleux outil de sensibilisation à ces petits auxiliaires dont nous ignorons encore trop souvent les bienfaits sur bon nombre d'éléments de notre vie quotidienne.

La cigogne noire et le triton crêté sont deux espèces rares en Wallonie dont la présence est avérée sur notre territoire et dont le statut de protection est notamment assuré via les classifications en « Natura 2000 » de certaines zones, entre autres à Sorée et Mozet.

D'autres animations, plus pédagogiques, sont également régulièrement organisées par nos services pour rendre la nature accessible à tous. C'est le cas des sorties printanière d'aide à la migration des batraciens et de la Nuit européenne des chauves-souris.

Sur le plan de la végétation aussi, Gesves est fort active. Notre travail porte, par exemple, sur le développement du maillage écologique du territoire. Parce qu'elles constituent d'excellentes « liaisons vertes », nous favorisons les haies indigènes (distribution aux nouveaux gesvois de 10m de haie indigène lors des journées de l'arbre), nous plantons et entretenons des haies communales dites « agricoles » (plateaux de Borsu et de Haut-Bois) de par leur proximité avec les prairies et cultures du territoire.

Une prime à l'arrachage de haies de thuya et à la replantation en haie indigène est également disponible, dans certaines conditions, auprès de la Commune.

Les plantations d'arbres fruitiers et d'arbres indigènes sont aussi fréquentes sur les parcelles communales comme en atteste notamment le verger conservatoire de Surhuy et le nouveau petit verger de l'Ecole de l'Envol.

Nous valorisons aussi notre patrimoine naturel existant par le biais de la mise en valeur des nombreux arbres remarquables présents sur notre territoire. La liste de ceux-ci a d'ailleurs été actualisée en 2012.

Le fauchage tardif des bords de route et la mise en gestion différenciée des espaces verts communaux viennent compléter utilement les différentes actions citées plus haut, en privilégiant des techniques douces de gestion des indésirables et en induisant surtout une réduction effective de l'utilisation des produits phytosanitaires sur notre territoire.

Le Conseil communal de Gesves a par ailleurs aussi adopté un Règlement de lutte contre les espèces végétales invasives afin de nous permettre de gérer efficacement les quelques foyers d'espèces invasives connues et cartographiées sur notre entité.

En 2010, dans son rapport final sur le réseau écologique de Gesves (dit « Etude du PCDN »), Monsieur J. Taymans, Ingénieur aux Facultés agronomiques de Gembloux, écrivait ceci : « *Notons la grande variété des paysages au sein de la commune de Gesves. L'alternance de zones boisées, cultivées, de prairies et d'habitat contribue significativement à l'attrait du territoire pour les nouveaux habitants* ».

Nous gageons que c'est une des raisons qui vous a fait vous installer sur notre territoire et nous nous efforcerons, pour de nombreuses années encore, à entretenir, comme il se doit, le cadre de vie dont vous jouissez à Gesves ainsi qu'à vous le faire découvrir de bien de nouvelles manières.